Cours sur les conventions de double imposition

Dakar, Sénégal, 9- 13 Novembre 2015

BIOGRAPHIES DES CONFÉRENCIERS
(Par ordre alphabétique)

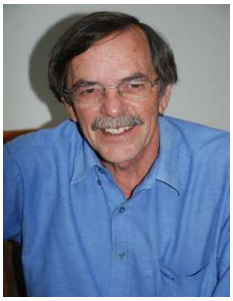

Ron van der Merwe est un ancien haut responsable de la Division des conventions internationales, Administration Fiscale de l'Afrique du Sud, où il dirigea l'équipe sud-africaine des négociateurs depuis 1996. Son travail également concernait la négociation des conventions d'assistance mutuelle dans les domaines des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée, ainsi que protocoles d'accord de coopération et d'entraide entre administrations fiscales.

M. van der Merwe est aussi membre actif de nombreux comités et organisations. Il a été co-président du groupe technique consultatif de l'OCDE sur la fiscalité des bénéfices d'entreprise entre 1998 et 2004, représentant de gouvernements non membres. Le groupe aussi s'occupait des commerce électronique et des conventions fiscales et était le délégué sud-africain au Groupe de Travail n° 1 sur les conventions fiscales, ou l'Afrique du Sud participe avec statut d'observateur.

Entre 2000 et 2013, M. van der Merwe a été le Président du Groupe de travail du Comité des conventions fiscales internationales et des impôts directs de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Il était également membre du Comité ONU d'experts de la coopération internationale en matière fiscale de 2005 à 2013. Depuis 2011, il est conseiller technique pour le groupe de travail sur l'échange de renseignements et les conventions fiscales du Forum africain d'administration fiscale (ATAF) et, dans le course de son travail, il a conçu et facilité l'approbation d'un Accord multilatéral d'assistance de l'ATAF en matière fiscale. Il a aussi conseillé le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) en concevant un modèle de convention de double imposition pour leur États membres lors d'un forum en 2012.

M. van der Merwe a été très active en la formation sur les conventions fiscales depuis 1999. Son travail de formation s'est traduit en plus de 100 ateliers sur l'application et l'interprétation des conventions fiscales.

Odd Hengsle est l'ancien Directeur General du ministère des Finances de la Norvège, Direction des conventions fiscales et affaires fiscales internationales.
Il a travaillé à la Direction des impôts en 1970 et à la Cour de Première Instance de 1971 à 1973 comme juge adjoint. Pendant de nombreuses années, M. Hengsle a été le représentatif norvégien au sein des groupes de travail de l'OCDE sur le questionnes relatives à la fiscalité internationale. Il a été aussi l'observateur norvégien lors de plusieurs réunions du Comité d'experts de la coopération

internationale en matière fiscale. M. Hengsle a obtenu en 1969 le diplôme de la faculté de droit de l'université d'Oslo.
En 2012 et 2013 il a participé au reunions du groupe d'experts internationaux ONU, sur le sujet de « La négociation des conventions fiscales et le développement des capacités », et il a rédigé trois chapitres dans « Thèmes choisis sur la négociation des conventions fiscales pour les pays en développement », publié par l'ONU en 2014.